

La Commission d'aménagement du territoire et de l'urbanisme (CAU) est un groupe de travail de la FAI qui s'intéresse à la diversité des approches et des cultures urbaines : projets, pratiques, procédures, instruments et projets de loi. Elle est déléguée auprès de l'administration cantonale ou auditionnée en commission du Grand Conseil sur demande du conseil de la FAI comme dans le cas de l'évaluation de la réforme du plan localisé de quartier (PLQ) et du plan directeur cantonal (PDCn). Elle peut également être sollicitée par les professionnels, la société civile ou le politique.

Chronique de la CAU

L'urbanisme comme enjeu culturel et social

Composition de la CAU

Béatrice Manzoni,
présidente

Patrice Bezos,
président de la FAI

Christophe Beusch

Philippe Burri

Alain Carlier

Vincent Correnti

Nadine Couderq

Linda Dakhel

Christine Delarue

Michel Ducret

Samuel Dunant

Christophe Kobler

Eric Maria

Michel Nemec

Sandra Robyr

Serge Serafin

Comme Ildefonso Cerdà l'affirmait dans sa théorie générale de l'urbanisation en 1867, l'urbanisme c'est tout ce qui contribue au « bien-être individuel » et au « bonheur public ». Le fondateur de l'urbanisme moderne et l'auteur du plan d'extension de Barcelone décrivait le métier d'urbaniste comme un « travail social » qui s'opère à partir de la transformation du cadre bâti, une mise en forme tant de l'espace que de la société. En cela, l'urbanisme concerne tout un chacun et doit être pensé, débattu, formulé, questionné.

À Genève dans les années 30, Maurice Braillard et ses partenaires développent une pensée urbaine et territoriale qui s'accompagne de la mise en place d'un espace de débat, avec une page hebdomadaire dans le journal *La Suisse* : « Pour la Cité Moderne ». Face au défi actuel en matière de renouvellement urbain et d'optimisation des équipements, la CAU s'en inspire et tiendra désormais une chronique dans *Interface*. Cette présence régulière permettra de faire partager les réflexions de la commission mais aussi d'accueillir le point de vue de professionnels reconnus.



Quelques sujets en débat

Contenu des Grands Projets

Entre communication et instruments réglementaires, qu'en est-il de la ville en train de se faire?

Comment dépasser l'addition des projets de logement pour former de véritables tissus urbains?

Le logement ne peut pas être réduit à des données quantitatives ou à une densité postulée a priori, quelque soit le contexte. Poser la question du logement, c'est poser la question de la ville, de son équipement, de ses espaces publics ou de tout programme qui contribue au lien social.

Réforme du PLQ

Comment déjouer les pièges d'un « urbanisme des voisins » ?

Comment proposer de nouvelles manières de vivre ensemble en élargissant le débat à l'ensemble des acteurs : professionnels, politiques, société civile?

La concertation, telle qu'envisagée dans le cadre de la réforme du PLQ vise principalement à diminuer le risque de recours des voisins avec comme corollaire un infléchissement des projets en vue de les rendre acceptables. Dans cette réforme, l'espace public n'est plus défini au stade du PLQ mais sous la responsabilité du premier opérateur qui déposera une requête en autorisation. Les rôles initiaux du PLQ – équiper les nouveaux quartiers et fixer l'intérêt général – s'en trouve dévoyé.

Culture du projet et de l'espace public

Comment fournir un cadre à l'architecture?

Comment dépasser l'addition des projets sectoriels tels que logement, mobilité, nature ou environnement dans un contexte d'affaiblissement de l'urbanisme à Genève?

Les architectes-urbanistes possèdent un rôle de plus en plus restreint au sein de l'Office de l'urbanisme mais aussi au sein de la Commission cantonale d'urbanisme. Dans les projets urbains, la multiplication des mandats d'urbanisme participe à l'appauvrissement du projet plutôt qu'à sa consolidation. Comment défendre une culture du projet et de l'espace public alors que les urbanistes sont considérés comme des gestionnaires? ■